**MAIRIE de CORAY (29 370)**

☎ 02 98 59 10 10
mairie@coray.bzh

Séance du Conseil Municipal

du 15 SEPTEMBRE 2026
DCM 2026-09/46

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-212900419-20260915-DCM2026_09_46-DE

| | |
|---|---|
| Convocation 09/09/2026<br><br>Affichage 09/09/2026<br><br>Nombre de Conseillers<br>En exercice : 19<br>Présents : 18<br>Votants : 19<br>Pour : 19<br>Contre : 0<br>Abstentions : 0 | L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Maurice QUINTIN.<br><br>Étaient présents : ABALAIN Fabienne, BARRE Bérénice, BOENNEC Loïc, BOUGUENNEC Christian, DERRIEN Violaine, GOUIFFES Daniel, GUENNOU Cindy, LE BARS Gwendoline, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Eric, LE DU Jean-Claude, LE GUILLOU Christophe, QUINTIN Maurice, RANNOU Kévin, SANSEAU Michel, STERVINOU Franck, UGUEN Céline et TREUJOU Maryvonne.<br><br>Absente représentée : CORNIC LE STER Marie.<br>Procuration : CORNIC LE STER Marie donne procuration à LE BIHAN Joëlle.<br><br>Secrétaire de séance : RANNOU Kévin |

## OBJET : MÉDIATHÈQUE PORS CLOS – CONVENTION RELATIVE À L'INTERVENTION DES BÉNÉVOLES

La médiathèque municipale Pors Clos fonctionne avec la participation d'agents communaux et de bénévoles. Afin de définir clairement le cadre de leur participation au service public, il est proposé de formaliser leurs interventions par une convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés (vote à main levée), décide :

APPROUVE le principe du recours à des bénévoles pour le fonctionnement de la médiathèque ;

APPROUVE le modèle de convention relative à l'intervention des bénévoles ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions individuelles avec les bénévoles concernés.

Pour extrait conforme,
Maurice QUINTIN,
Maire de Coray

MAIRIE DE CORAY
29370 (Finistère)